



## Municipalité de Saint-Sylvestre

423-B, rue Principale  
St-Sylvestre (Québec) G0S 3C0

[dg@st-sylvestre.org](mailto:dg@st-sylvestre.org)

Téléphone 418-596-2384 \*4 /

[info@st-sylvestre.org](mailto:info@st-sylvestre.org)

Télécopieur 418-596-2375

### Avis Public

#### CONSULTATION ÉCRITE À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

##### Parc industriel de St- Sylvestre (lot #6 395 332 et #5 198 873)

La population est avisée qu'à la séance ordinaire du conseil municipal de St-Sylvestre qui se tiendra le lundi 1<sup>er</sup> mars 2021, à 19h30, à huis clos et par visioconférence, le conseil statuera sur la demande suivante :

- Autoriser le lotissement des lots #6 395 332 et #5 198 873 en plusieurs lots dont certains ne respecte pas l'article #4.1.3 du règlement de lotissement 06-97, soit de par leur superficie ou de par leur largeur.

Conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du *Ministre de la Santé et des services sociaux* en date du 2 octobre 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, qui fait partie du processus décisionnel du conseil municipal, est remplacée par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public.

Une consultation écrite sur cette demande de dérogation mineure aura lieu **du 15 février 2021 au 1<sup>er</sup> mars 2021**. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit (voir formulaire ci-bas) sur cette demande de dérogation mineure et nous le faire parvenir au plus tard 15 jours suivant la publication de l'avis.

Donné à St-Sylvestre, le 15 février 2021

---

*Marie-Lyne Rousseau*

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de St-Sylvestre

Le 15 février 2021



## Municipalité de Saint-Sylvestre

423-B rue, Principale  
Saint-Sylvestre (Québec) G0S 3C0

[dg@st-sylvestre.org](mailto:dg@st-sylvestre.org)

Téléphone 418-596-2384\*4 /

[info@st-sylvest--re.org](mailto:info@st-sylvest--re.org)

Télécopieur 418-596-2375

### Dérogation mineure du Parc industriel de St-Sylvestre

#### Normes de lotissement

Lot non desservi (ni par l'aqueduc, ni par les égouts et situé à moins de 100 mètres d'un cours d'eau à débit régulier ou intermittent).

Largeur minimale : 45 mètres

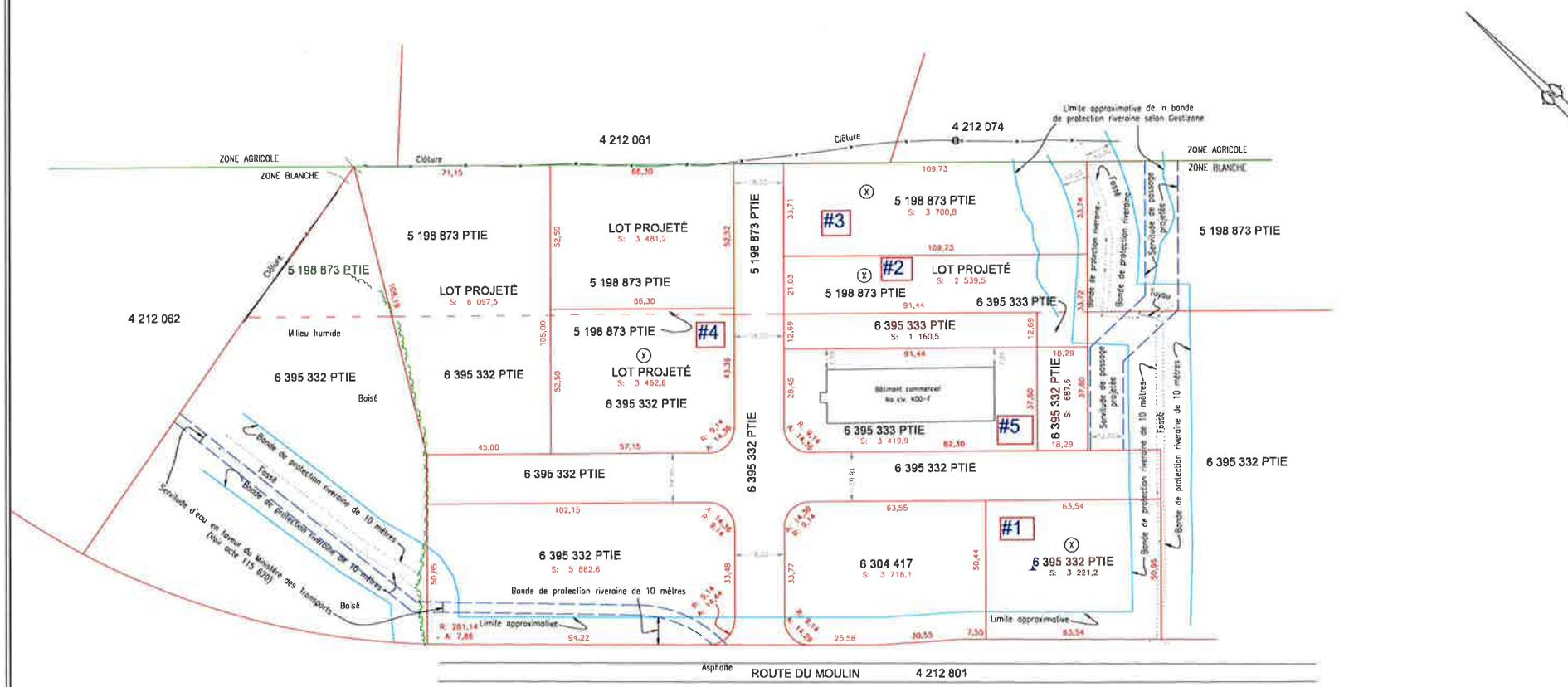
Profondeur moyenne : 75 mètres

Superficie minimale : 3 700 mètres carrés

#### Informations pour l'analyse

Description	Prescription	Demandé	Différence
<u>Terrain #1</u> Profondeur et superficie	75 m 3 700 m <sup>2</sup>	50.96 m 3 221.2 m <sup>2</sup>	24.04 m 478.8 m <sup>2</sup>
<u>Terrain #2</u> Largeur	45 m	33.72 m	11.28 m
<u>Terrain #3</u> Largeur	45m	33.71	11.29
<u>Terrain #4</u> Profondeur et superficie	75 m 3700 m <sup>2</sup>	52.50 m 3 462.6 m <sup>2</sup>	22.5 m 237.4 m <sup>2</sup>
<u>Terrain #5</u> Largeur	45 m	37.60 m	7.4 m
Lot #6 304 417 Profondeur <sup>1</sup>	75 m	72.69	2.31

Note <sup>1</sup> : Pour régulariser la situation, lors de l'émission du permis de lotissement de ce lot, l'information du fossé qui longe la route du Moulin est en réalité un cours d'eau qui n'était pas connu à ce moment-là.



(X) Dérogation mineure à obtenir pour la largeur ou pour la superficie.

- Les recherches au bureau de la publicité des droits ont été réalisées le : 2021
- Les relevés sur le terrain ont été réalisés le : 1<sup>er</sup> décembre 2021
- Les dimensions indiquées sur ce plan sont en mètres, système international (SI)
- 1 mètre = 3 280,8 pieds

**LÉGENDE**  
 ○ Niveau de fer  
 — clôture

CLIENT: MUNICIPALITÉ DE SAINT-SYLVESTRE		 <p><b>ecce terra</b> arpenteurs-géomètres sencl www.ecceterra.com</p>	VRAIE COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
<b>PLAN PROJET DE LOTISSEMENT</b>			
LOT(S) UNE PARTIE DES LOTS 5 198 873 ET 6 395 332		ÉCHELLE: 1:1000	2021-02-03 G.C.
CADASTRE du Québec		Signé numériquement à Sainte-Marie le 3 février 2021	
MUNICIPALITÉ: SAINT-SYLVESTRE		 Caroline Huard Géomètre-Arporteur-Géomètre Matricule: 2958	
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: THETFORD		 l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec	
DESSIN: 29891-4.dwg	DOSSIER: 29891	MANDAT: 29891-3	MINUTE: 3199